

Mission de Commissariat aux comptes

2025-2026-2027

L'association jeunes ambassadeurs pour le développement local Tunisie se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour un mandat de trois années couvrant les exercices comptables 2025, 2026 et 2027. Les experts comptables inscrits à l'Ordre des experts comptables de Tunisie, remplissant les conditions légales requises et désirant participer à cette consultation doivent communiquer leurs candidatures au plus tard le 1er août 2025.

Association YALD

Jeunes ambassadeurs pour le développement local (YALD) est une association nationale qui a mis en place et participé à divers projets socioculturels

Vision : Construire des communautés modernes, durables et développées en engageant les jeunes dans des activités communautaires.

Missions : Autonomiser les jeunes et développer leurs capacités à accroître leur autonomie et leur leadership pour devenir des ambassadeurs du développement dans leurs communautés.

Objectif de la mission

La mission consiste à effectuer l'exercice de commissariat aux comptes afin de certifier les comptes annuels et états financiers du yald pour les exercices 2025, 2026 et 2027 conformément aux dispositions de l'article 43 du Décret – Loi 88-2011 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations en Tunisie.

Produit / résultats

Les travaux de commissariat aux comptes auront pour résultat de remettre à l'organisation, au titre de chaque exercice audité, les rapports suivants :

- La certification des états financiers
- Un rapport d'audit et de recommandations portant sur les états financiers de l'exercice ;
- Une lettre de direction résumant les déficiences majeures relevées dans le système comptable et de contrôle interne.

Durée, calendrier et paiement

Pour chacun des exercices, la durée totale prévue pour la réalisation intégrale de la mission n'excédera pas 45 jours à compter de la remise des états financiers.

Le paiement s'effectuera à l'issue de la certification de chacun des exercices.

Comment postuler

Le dossier comprend obligatoirement les pièces suivantes :

- Présentation du cabinet : structure et références.
- Attestation d'inscription à l'ordre des experts comptables s'il s'agit d'une société d'expertise
- Carte d'identification fiscale.
- Extrait du registre national des entreprises.
- CV des membres de l'équipe intervenante.
- Fournir un certificat de non faillite.

À l'adresse email : **devis.yald@gmail.com** en mentionnant dans l'objet le(s) nom de(s) candidature(s) **au plus tard le 10 Aout 2025 à minuit**. Seul(e)s les candidat(e)s qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(e)s.

Les dossiers incomplet et/ou soumis après cette date ne seront pas pris en considération. Seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.